

Nouveaux Cahiers du socialisme



Une déclaration de souveraineté entre passé, présent et futur Entretien avec Constant Awashish

Julie Perreault

Numéro 27, hiver 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/98313ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perreault, J. (2022). Une déclaration de souveraineté entre passé, présent et futur : entretien avec Constant Awashish. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (27), 178–186.



Constant Awashish

Une déclaration de souveraineté entre passé, présent et futur

Entretien avec Constant Awashish¹

Julie Perreault²

Professeure à temps partiel à l'Institut d'études féministes et de genre de l'Université d'Ottawa

J.P. - Constant Awashish, vous êtes grand chef élu du Conseil de la Nation Atikamekw Nehirowisiw depuis 2014. Quels sont les rôles et responsabilités d'un grand chef ? Comment se distinguent-ils de ceux d'un conseil de bande ?

C.A. - Les raisons pour lesquelles chacun se présente comme grand chef sont très subjectives à la base. Mais ce que les membres de la Nation Atikamekw ont voulu en créant cette institution au début des années 2000, c'est se doter d'un représentant politique. En ce sens, mon rôle consiste d'abord à défendre les droits ancestraux, le titre ancestral et l'intégrité territoriale de la nation auprès des gouvernements provincial et fédéral, et même à l'international. C'est d'abord un rôle d'influence. Contrairement aux conseils de bande, qui sont une création de la Loi sur les Indiens, une loi fédérale, le grand chef de la Nation Atikamekw est élu au suffrage universel par l'ensemble des membres de la nation. Il y a donc une dualité entre ces deux instances de gouvernance. Comme grand chef, je suis aussi *de facto* président du Conseil de la Nation Atikamekw (CNA), sur lequel siègent aussi les chefs des trois conseils de bande de Manawan, de Wemotaci et d'Opitciwan. Le CNA est une assemblée des élu-e-s

¹ Constant Awashish est grand chef du Conseil de la Nation Atikamekw Nehirowisiw.

² Julie Perreault est aussi docteure en science politique et étudiante au baccalauréat en droit à l'Université du Québec à Montréal.

atikamekw, mais c'est aussi une corporation formée par l'ensemble des membres de la nation, un peu à la manière d'actionnaires. Sous l'influence des aîné-e-s, à une certaine époque, les gens des trois communautés ont cru bon de travailler ensemble pour créer une organisation qui allait nous permettre de regrouper nos forces, pour être mieux représentés, plus cohérents dans nos messages et capables de défendre des intérêts communs. Ils ont formé le CNA, une corporation de services qui est responsable aujourd'hui du développement économique, des services sociaux, des services techniques et administratifs, des services de soutien dans les communautés, de l'éducation, de la culture, etc. Le CNA conserve aussi les archives de la nation, composées de différents documents historiques, dont la cartographie du territoire et des enregistrements d'aîné-e-s. Par cette position de président du CNA, une partie de mon rôle de grand chef est aussi de concilier les communautés ; ce n'est pas toujours facile. Puis c'est de travailler à l'autonomie et à l'autodétermination de la Nation Atikamekw.

J.P. - Certains font une distinction entre les concepts d'autonomie et d'autodétermination. Comment les distinguez-vous vous-même ?

C.A. - Pour moi, l'autonomie gouvernementale est une délégation de pouvoir. C'est un transfert de pouvoir vers des organismes qui existent déjà, les conseils de bande, que celui-ci vienne du fédéral ou du provincial. En contraste, l'autodétermination est une démarche qui vient de la Nation Atikamekw elle-même, donc de ses membres. C'est une démarche qui vient raviver nos façons de faire, nos systèmes juridiques, nos systèmes de règlement de conflits, nos modes de gouvernance. Je ne dis pas que l'autonomie gouvernementale est une mauvaise chose. Elle est utile, elle peut aider la communauté, mais l'autonomie affaiblit au bout du compte l'autodétermination d'un peuple. L'autonomie gouvernementale nous donne l'illusion qu'on a une grande importance, mais c'est souvent au prix d'une certaine corruption intellectuelle. Quand un conseil de bande se voit octroyer un pouvoir supplémentaire, les élu-e-s ont l'impression d'aller chercher beaucoup. Mais à long terme, c'est comme accepter que, oui, tu vas avoir plus d'autonomie, mais tu vas être municipalisé, tu vas être pris dans ton enclave. C'est l'illusion d'une terre de réserve, alors que tout le territoire appartient à la Nation Atikamekw. Les Atikamekw possèdent un droit collectif sur l'ensemble du territoire ancestral ; c'est ce que je réclame en tant que grand chef. Comme je le disais plus tôt, la vision de ce rôle est très subjective. Pour moi, il s'agit de décoloniser la Nation Atikamekw, d'aspirer à quelque chose de plus grand, à une autodétermination par-delà l'autonomie gouvernementale. Pour y arriver, il faut comprendre qui nous étions avant, qui nous voulons être demain, ce que nous voulons comme société.

J.P. - Je comprends donc que le CNA et son grand chef sont des instances de gouvernance créées par et pour la Nation Atikamekw de façon indépendante des instances étatiques. Quel genre d'écoute recevez-vous des gouvernements ?

C.A. - À mon avis, le pouvoir vient d'abord de l'élection. C'est vrai pour le conseil de bande, les gouvernements, le grand chef, etc. Le pouvoir vient du fait d'être élu par la majorité d'un peuple ou d'un regroupement de citoyens et de citoyennes. Maintenant, la question est surtout ce qu'on en fait. Pour moi, le rôle de grand chef est directement lié au territoire. Il s'agit de défendre les intérêts de la Nation Atikamekw, de faire de la représentation aux niveaux provincial et fédéral pour défendre la culture, la langue, le territoire, le titre et les droits ancestraux. En quelque sorte, l'écoute est aussi propre à chaque individu. Certains savent mieux écouter que d'autres. Mais l'écoute dépend également des comportements de chacun. Quand tu suis tes principes, tes valeurs, je pense que les gens sont portés à écouter. En même temps, les gouvernements aussi ont leurs stratégies. On a une écoute, mais pas toujours l'ouverture, l'innovation qu'on souhaiterait pour faire avancer les choses, investir dans les communautés et pas seulement dans les centres urbains, par exemple, favoriser une véritable autodétermination, fondée sur les systèmes juridiques et de gouvernance propres à chaque nation.

J.P. - Quand vous êtes entré en fonction en 2014, on vous a demandé d'être la voix et le porte-étendard de la Déclaration de souveraineté³ sur le territoire ancestral qui a eu un certain écho dans la population et auprès des gouvernements. Pouvez-vous nous parler un peu de cette déclaration, de ses objectifs et de ce qu'elle contenait ?

C.A. - Pour nous, il y avait trois aspects importants dans la déclaration. L'aspect politique, d'abord, puis l'aspect social et éducationnel. Sur le plan politique, il s'agissait d'envoyer un message aux gouvernements. C'était un rappel, en même temps qu'un appel à trouver des solutions novatrices pour sortir des zones grises, faciliter la conciliation entre le droit des Atikamekw et le droit étatique afin de sortir des impasses habituelles, sur la question du territoire notamment.

Nous sommes en négociation depuis 40 ans sur des ententes de revendications territoriales globales, sans arriver à une solution. Pourquoi ? De notre côté, on ne peut pas simplement souscrire à un contrat d'adhésion où tout est décidé d'avance, sauf les décorations. Les gouvernements ont leur cadre édicté par le règlement fédéral et, souvent, ils ne vont pas au-delà. Pour avoir une meilleure négociation, il faudrait une plus grande flexibilité de la part des politiciens ; pour cela, il faut les sensibiliser, les éduquer. En ce sens-là, la Déclaration avait aussi pour but de mettre une

³ Voir la Déclaration à : <www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-034.pdf>.

certainne pression sur les gouvernements. Souvent, on a l'impression qu'ils ne bougent pas parce qu'ils n'ont pas d'intérêt à le faire, contrairement aux négociations avec les Cris dans les années 1970, par exemple. Ils ont moins de motivation à s'entendre avec nous parce qu'ils sont déjà présents sur le territoire et qu'ils l'exploitaient bien avant que l'on commence à négocier.

J.P. - Pouvez-vous développer un peu sur la question de la « zone grise » que vous venez d'évoquer ?

C.A. - La zone grise, c'est autant la différence entre les systèmes de droit que la difficulté à les concilier et les conflits qui en découlent. C'est la différence entre les modes de fonctionnement propres aux Atikamekw et ceux de l'État, le droit des Atikamekw d'un côté, et le droit qu'on dit autochtone de l'autre, qui est en fait un droit concédé par l'État et la Cour suprême⁴. Personnellement, je crois à un certain pluralisme juridique, que ce soit dans une formule intra ou extra-étatique, avec ou sans le Canada. Il faut trouver des façons de cohabiter qui tiennent compte des peuples autochtones, qui respectent qui ils étaient et ce qu'ils veulent être, pour devenir ensemble quelque chose de plus solide, de meilleur pour le futur et pour nos enfants. C'est toujours de cette façon qu'on réfléchit. Les Atikamekw ont besoin d'une province forte, d'un pays fort et, réciproquement, les provinces et le Canada ont besoin de Premières Nations fortes. Malheureusement, les politiciens manquent souvent de flexibilité et de sens de l'innovation. Ils sont encore imprégnés de peurs et de stéréotypes qui les empêchent de voir plus loin, dans 20 ans, dans 50 ans, dans 100 ans, de comprendre comment ils peuvent eux-mêmes utiliser les droits autochtones pour protéger ce que l'on a en commun. Les peuples autochtones doivent être vus comme la plus-value qu'ils sont, tant sur le plan économique que social, culturel, ou même sécuritaire. Nous devons apprendre à vivre ensemble de façon harmonieuse, parce qu'on ne va jamais concéder le territoire. Moi, j'ai toujours appartenu au territoire et je vais toujours appartenir au territoire, et c'est la même chose pour toutes les Premières Nations. Nous sommes attachés à notre territoire et nous y serons toujours attachés, nous serons toujours là pour le défendre, peu importe qu'il s'appelle Canada ou non.

J.P. - Restons un peu sur la question du pluralisme juridique. Vous distinguez les traditions juridiques autochtones du « droit autochtone » défini par l'État et la Cour suprême, ce dernier renvoyant notamment aux droits ancestraux et à la Constitution canadienne. Comment définiriez-vous, en contraste, ce que vous appelez le droit des Autochtones, ou le droit des Atikamekw ?

⁴ La littérature juridique tend plutôt à qualifier de « droit des Autochtones » le droit étatique élaboré par la Cour suprême. Nous avons souhaité respecter la cohérence des propos rapportés, au risque d'une certaine confusion.

C.A. - Ce que j'appelle le droit *des* Autochtones, le droit qui est *le leur*, renvoie à des systèmes juridiques différents. Nous travaillons à faire renaître ces systèmes, à faire renaître nos systèmes de gouvernance, de résolution de conflits, nos façons de concevoir et de développer le territoire, nos façons d'éduquer nos enfants aussi. Pour cela, il faut comprendre qui nous étions avant, qui étaient les Européens, et où on veut aller aujourd'hui. Le traité du *Two Row Wampum* (traité des voies parallèles⁵) nous rappelle qu'à une certaine époque, avant la Confédération et la Loi sur les Indiens, nos peuples vivaient en parallèle sur le territoire ; ils collaboraient sans interférer dans le système de l'autre, dans le respect des langues, des cultures, des façons de faire de l'autre. C'est ce genre d'alliance que l'on souhaite retrouver aujourd'hui. Nous sommes bien conscients qu'il ne s'agit pas de revenir 500 ans, 1000 ans derrière ; ce n'est pas possible. Les systèmes de gouvernance auxquels on peut penser aujourd'hui prennent davantage la forme du système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA)⁶, par exemple, un système qui reprend le cadre structurel de la DPJ, mais dont le contenu, l'approche, les interventions, les protocoles sont tous à saveur atikamekw.

En comparaison, l'approche de la Cour suprême mène à un cul-de-sac. Elle n'est pas dépourvue d'intérêt. Depuis l'arrêt *Calder*, les revendications devant les tribunaux ont permis à plusieurs peuples autochtones de faire reconnaître leurs droits ancestraux sur le territoire. Mais la Cour peut difficilement aller plus loin que son propre langage. Elle ne peut pas aller à l'encontre de son créateur, la Constitution canadienne. Quand la Cour suprême reconnaît des droits territoriaux aux Autochtones, qu'est-ce qu'elle reconnaît ? Elle n'est pas capable de les associer à un droit de propriété à l'euro-péenne, parce que le territoire est pour nous un droit collectif. Alors elle en fait un droit *sui generis*, un droit à part, mais c'est une façon de se protéger, en renvoyant la balle aux gouvernements pour qu'ils négocient les questions territoriales. Le véritable enjeu aujourd'hui est de savoir comment concilier les deux approches, comment concilier le droit développé par la Cour suprême avec les systèmes de droit propres aux Autochtones. Il est là le nœud du problème.

J.P. : Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la question du territoire, ce qu'il représente pour les Atikamekw ou les peuples autochtones en général ?

C.A. - Pour nous, le territoire est un être vivant, ce n'est pas une chose à accaparer ou à posséder. On chérit notre territoire, on l'aime et on le protège parce qu'il est

5 NDLR. Voir : <<https://mern.gouv.qc.ca/documents/ministere/etudes-voies.pdf>>.

6 NDLR. En mars 2000, une entente intérimaire a été conclue entre le CNA, le Centre jeunesse Mauricie et Centre-du-Québec, le Centre jeunesse Lanaudière et leurs directions de la Protection de la jeunesse (DPJ), dont le but est de permettre l'application du système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA) de façon indépendante du directeur de la protection de la jeunesse (DPJ). Voir : <www.atikamekw-sipi.com/fr/services/service-sociaux-atikamekw-onikam/services/systeme-d-intervention-d-autorite-atikamekw-siaa>.

vivant. Il faut donner de l'amour à la terre pour qu'elle puisse nous redonner de l'abondance et nous protéger en retour ; c'est presque spirituel. Pour nous, les animaux ont un rôle à jouer, ils nous parlent, les arbres aussi nous parlent, nous transmettent leurs messages. Au fil du temps, c'est vrai, beaucoup d'Autochtones en sont venus à accepter la notion de propriété. C'est quelque chose qui se fait de façon inconsciente, sans trop se rendre compte, mais à la base, c'était ça être Autochtone, c'est ça notre souveraineté. Notre souveraineté, c'est notre pays, c'est de ne pas être dépendants, de protéger le territoire qui nous fait vivre, qui fait vivre notre culture, notre langue, notre identité, qui nous sommes. C'est le territoire qui nous permet de survivre aux changements d'empires, aux changements de gouvernements, de survivre dans le temps.

J.P. - Si on revient un peu à la Déclaration, vous aviez mentionné trois volets, pouvez-vous nous parler des deux autres ?

C.A. - Comme je le disais, il y a aussi les volets social et éducationnel. Le volet social s'adresse d'abord à l'interne de la communauté, mais c'est souvent un mélange d'interne et d'externe. Oui, on veut faire connaître les Atikamekw, sensibiliser la population à la réalité atikamekw, mais souvent on oublie qui on est à l'interne, et cet oubli alimente le mal de vivre. Oui, on parle atikamekw, on vit dans nos trois communautés, on se souvient de nos grands-parents qui nous amenaient sur le territoire. Ils étaient de bons chasseurs, de bons trappeurs, ils connaissaient tout sur le territoire et ne se perdaient jamais. C'est ce dont on se souvient. Mais il y a tellement de maux sociaux dans nos communautés aujourd'hui. On est comme déchiré par le dilemme entre la société actuelle et la société ancienne. Quand je dis ancienne, ce n'est pas en termes péjoratifs. Mais quand on met ensemble la dépossession du territoire, la recherche d'identité, tous les préjugés et les stéréotypes à notre égard, la richesse étalée à l'extérieur de nos communautés et à laquelle on ne participe jamais, il faut s'attendre à ce qu'il ait un impact ; les gens dans nos communautés sont affectés par ces réalités. Alors le message qu'on voulait envoyer était aussi celui-ci : « Eille ! tu es Atikamekw. Souviens-toi que tu es Atikamekw ». Les territoires sur lesquels on vit sont les nôtres. On ne les a jamais cédés ou vendus, on n'a jamais échangé notre territoire ou statué à son endroit. Souvenez-vous que vous êtes un peuple fort et soyez fiers de qui vous êtes. Nos grands-parents ont su préserver notre langue, notre culture, nos histoires, nos légendes. Encore aujourd'hui, vous êtes un peuple fort, soyez fiers de qui vous êtes, Atikamekw !

Et puis, on le voit, les gens s'impliquent un peu plus partout. Ils sont moins gênés d'aller chercher de l'emploi, ils s'affirment plus fortement sur les réseaux sociaux. La présence atikamekw a explosé partout sur le territoire. On voit des Atikamekw dans les commerces, dans les grandes villes, là où on ne les voyait pas avant. Donc tout cela, renforcer une certaine fierté de la nation atikamekw, c'est le volet social.

Et puis, il y a le volet éducationnel. Éduquer la population en général sur les droits autochtones, les réalités autochtones, le territoire. On est les Atikamekw, on est là depuis longtemps, on a une langue, une culture particulière, et on veut participer à la société. On n'est pas si différents au fond, on marche sur deux jambes, on a deux bras, dix doigts, dix orteils. Et on veut participer.

J.P. - Vous semblez parler d'une vision à long terme, j'imagine que la Déclaration avait un peu ce but ?

C.A. - Ah oui ! Souvent, on focalise tellement sur nos problèmes sociaux, sur ce qui se passe autour de nous, qu'on oublie de regarder plus loin. Mais cette vision ne vient pas de moi. L'idée de la déclaration se discutait dans les coulisses longtemps avant que j'arrive en poste, par les aîné-e-s notamment. J'aurais pu dire non, mais j'y croyais, je savais que c'était possible.

J.P. - Est-ce qu'il faudrait d'autres déclarations du genre ?

C.A. - Je pense que oui. La déclaration a eu d'importants échos auprès des autres nations autochtones ; les gens en parlaient partout à travers le pays et même aux États-Unis. On ne le dit pas haut et fort, parce qu'on a tellement peur des conséquences négatives, mais ce n'est pas vrai que les Autochtones sont des « amalgames de réserves ». Nous sommes des nations, sur des territoires. Il y a plus de 50 nations au Canada ; il faudrait que chacune redevienne ce qu'elle était. Moi, ce que je voudrais, mon objectif à long terme, c'est que dans 100 ans, dans 200 ans, on parle encore notre langue, on connaisse nos histoires, nos légendes, qu'on sache d'où on vient et qu'on soit encore ici, sur le territoire. Pour cela, il faut se donner des outils pour renforcer notre langue, notre culture, nos savoir-faire, mais il faut aussi pouvoir participer à la société plus large. Il y a donc deux éducations à faire. Autant, il faut comprendre qui nous sommes en tant qu'Atikamekw, autant il faut s'éduquer dans la tradition occidentale. C'est essentiel si on veut pouvoir développer des entreprises, participer au développement économique, exploiter les ressources naturelles selon nos valeurs. Il faut s'installer dans toutes les sphères de la société. Quand on y pense, c'est ce qui se fait partout à travers le monde. À Hawaï et en Nouvelle-Zélande, par exemple, les peuples autochtones ont réussi à se faire une place à l'intérieur des institutions, puis à défendre leur culture, leur identité et leur langue en utilisant le système du colonisateur. En comparaison, nous sommes encore loin de cela ici, avec la Loi sur les Indiens et sa politique de réserves.

J.P. - Vous parlez souvent de l'importance de la jeunesse, de redonner une fierté aux jeunes. Quel est le rôle de ces jeunes dans cette vision de l'autodétermination ?

C.A. - Pour moi, c'est primordial que les membres soient fiers de qui ils sont, qu'ils arrêtent de transporter une certaine honte d'eux-mêmes, qui leur vient des préjugés et des stéréotypes. Je veux qu'ils s'acceptent, qu'ils soient fiers d'être Atikamekw. C'est tout ce qui me préoccupe au fond. Beaucoup de membres de ma famille, beaucoup d'amie-s dans les communautés se sont suicidés quand j'étais jeune ; cela a toujours été près de moi. À neuf ans, j'ai déjà identifié un corps à la morgue ; depuis ce temps, je connais la sensation d'un corps mort, j'en connais l'odeur, et c'était à cause d'un suicide. Je me suis toujours dit que j'allais travailler pour enrayer le suicide, pas de manière frontale, mais par en arrière. Tout est en rapport avec ton état d'âme, ta façon de penser, de te voir toi-même, de t'aimer. Mais pour s'aimer soi-même, il faut d'abord s'aimer en tant qu'Atikamekw. C'est vrai pour tous les âges, mais pour les jeunes, cela a une importance particulière parce que ce sont eux qui vont porter notre culture en avant, ce sont eux qui vont porter notre langue en avant, transporter notre message également. Je veux que les jeunes soient fiers de qui ils sont. L'âge médian chez les Atikamekw est de 19 ans, donc la moitié des Atikamekw ont 19 et moins, et 70 % de la population a 40 ans et moins. Pour y arriver, c'est important que les jeunes prennent conscience de l'utilité de l'enseignement et de l'éducation ; c'est ça qui va faire la différence, je pense.

J.P. - Comment distinguez-vous enseignement et éducation ?

C.A. - L'éducation, c'est nous, c'est qui nous sommes. L'enseignement, c'est ce qu'on apprend à l'école.

J.P. - Et les deux sont importants à vos yeux ?

C.A. - Assurément. C'est quelque chose que les aîné-e-s nous ont transmis. Quand je parle aux jeunes, je leur dis souvent : « C'est important de connaître qui tu es ». Tu dois t'éduquer sur ta culture, sur nos histoires, nos savoir-faire, notre langue, c'est important. Il faut que tu ailles chercher ton enseignement également. Comment réfléchir, comment aborder des sujets dans le contexte occidental, comment défendre des points de vue. Il faut comprendre la science, la biologie, la physique, comprendre les mathématiques, le français, l'anglais, l'histoire aussi, surtout l'histoire, la nature, la géographie... Comprendre tout ! Les Atikamekw doivent être bons en électricité, en électronique, et c'est particulièrement vrai aujourd'hui, avec les nouvelles technologies. C'est en utilisant les outils modernes que les Atikamekw pourront se transporter vers l'avant. Donc, pour moi, c'est important l'éducation. Mais avant l'éducation, il faut la fierté. Parce que si tu n'es pas fier de toi, tu ne voudras pas t'éduquer, tu ne voudras

pas aller chercher de l'enseignement. Tu vas rester dans un état d'âme non productif. Moi, je veux que ces jeunes-là puissent avoir tout le soutien nécessaire, toute la motivation et l'encouragement qu'il faut pour être fiers de qui ils sont et persévérer dans leurs études et leur éducation.

J.P. - Est-ce que le CNA a mis en place des mesures pour contribuer à cette mission ?

C.A. - Dès les premiers jours de mon mandat, j'ai travaillé à créer ce qu'on appelle aujourd'hui les « sommets jeunesse ». Après deux ans, j'ai réussi à trouver le financement nécessaire et à convaincre les autres chefs de se joindre au projet. Nous avons tenu quatre sommets jeunesse depuis que je suis en poste, avec un ralentissement dans les dernières années dû à la pandémie. Chaque fois, c'est un succès. Les jeunes s'impliquent, participent et sont créatifs. On leur parle de politique, de négociation, on discute avec eux des thèmes qui les intéressent, comme l'environnement. Ils ont leurs propres idées aussi. La troisième année, ils sont arrivés avec une charte jeunesse. Nous, on ne fait que les aider, leur donner un cadre, on crée des ateliers, on les laisse parler, on les laisse réfléchir. Ils le font, ils travaillent, ils réfléchissent, et ils arrivent avec une charte jeunesse, un document complet avec différentes clauses sur les thèmes qui les intéressent. On a envoyé cette charte aux deux paliers de gouvernements et aux conseils de bande. Je suis vraiment fier d'eux. Mon but premier en organisant ces sommets jeunesse, c'était de démystifier la politique, de leur montrer que ce n'est pas si compliqué, qu'il suffit de comprendre les sujets qui sont à l'ordre du jour, les positions de base, de connaître ce qui se passe. C'est simple, développe ta réflexion, fais-toi une tête. C'est ce que je leur dis tout le temps, c'est simple, mais c'est à vous à décider ce que vous voulez et à participer, parce que c'est vous qui allez prendre les décisions plus tard, qui allez vivre avec les décisions d'aujourd'hui.

J.P. - Merci pour cet entretien M. Awashish. Si vous aviez un seul message à lancer aux Québécois et Québécoises en terminant, ce serait quoi ?

C.A. - Ah, je le lance souvent ! Ce serait de mettre de côté leurs peurs. D'arrêter d'écouter leurs politiciens qui transpirent eux-mêmes la peur et qui brandissent l'épouvantail devant nos demandes. Ce serait aussi de s'informer, de se sensibiliser à nos réalités. De comprendre qu'au fond, on partage essentiellement les mêmes valeurs. Je les inviterais à innover sur le plan intellectuel, notamment dans leur approche des droits autochtones. Le problème vient aussi du manque d'éducation des élus non autochtones. Il faut passer par-dessus cette limite, commencer à penser autrement. Il faut que les Québécois et Québécoises, les Canadiens et Canadiennes, comprennent ce que l'on a en commun, et comment nos droits ancestraux et le titre ancestral que l'on possède peuvent nous aider à protéger le territoire tout entier.